

LIAISON CM2 – 6ème LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Les professeurs de collège qui reçoivent des enfants en sixième ayant vécu une année, parfois deux, d'enseignement de Langue Étrangère à l'école élémentaire ne peuvent pas organiser leurs cours comme si ces élèves n'avaient jamais entendu la langue qu'ils enseignent. Une telle attitude aurait tôt fait de décourager les enfants, voire de les démotiver.

Les enfants qui viennent de CM2 ont, bien sûr, **des acquis** lexicaux, grammaticaux, phonologiques – certes limités – mais il est essentiel de les prendre en compte pour pouvoir construire.

À l'école élémentaire :

les enfants ont mis en œuvre des **fonctions de communication** au CM (se présenter, exprimer ses goûts et ses choix, décrire et nommer des lieux et objets, par exemple...). Si les professeurs de 6ème en étaient avertis, ils pourraient réactiver les connaissances de leurs élèves, repartir de situations qu'ils ont vécues, reprendre un chant, un jeu, une activité spécifique.

La pratique d'une langue étrangère

- leur a donné l'envie de communiquer en créant du langage
- les a entraînés à comprendre le sens global d'un message ou à repérer l'information voulue dans une chaîne parlée
- a préparé leur oreille à entendre, associer, différencier des sons inconnus
- a développé leur faculté de mémorisation à travers les chants, les comptines, les saynètes, les jeux et activités de tout ordre
- a développé leurs capacités d'écoute, d'attention, de socialisation, de concentration, d'élocution, d'argumentation
- leur a fait découvrir une autre civilisation par une prise de conscience des différences et des similitudes, par l'observation et la comparaison.

Faudrait-il que tout cela fût perdu ou à recommencer ?

Afin de faciliter ce suivi si important, il est impératif que les professeurs de 6ème reçoivent un **document-passerelle** qui liste d'une façon précise ce que les enfants ont vécu en classe de Langue Étrangère au CM2.

Vous trouverez ce **document-passerelle** à la fin du livret d'accompagnement des programmes Anglais et Allemand cycle 3, ou sur le site <http://www.eduscol.education.fr>

Chaque enseignant de langue en CM2, rédigera un document identique pour toute une classe, en cochant la case CM2 pour chaque fonction langagière étudiée par les élèves.

Ce document permettra aux enseignants de sixième, qui recevront de nouveaux élèves en début d'année, de prendre connaissance de ce qui a déjà été étudié. Ces éléments seront pris en compte pour élaborer des séquences de révision et d'aide à la construction de notions nouvelles.

Les fonctions langagières indiquées correspondent au programme définitif de l'école primaire. Celles qui ne figurent pas dans le programme transitoire sont en italique .

L'ensemble du document sera photocopié **pour chaque enfant**, inséré dans le dossier de passage en 6ème avant que les directeurs ne les remettent au collègue.

Il est évident – *mais il va encore mieux en le disant* – qu'en aucun cas, un jugement quelconque ne sera donné sur l'enfant.

À partir de là il est, bien entendu, primordial que des contacts s'établissent entre les enseignants de langue à l'école élémentaire et les professeurs du collège d'accueil.